

plus à portée de prononcer sur celles qui, dans leurs principes ou dans leurs effets, peuvent nuire à celles de la Grande-Bretagne. Et pour ce qui regarde les affaires du Gouvernement, à la tête desquelles on doit revoir incessamment Mr. Pitt, Comte de Chatam, on ne cesse de répandre dans le public divers Ecrits anonymes qui ont uniquement pour objet de persuader le peuple qu'il n'y verra cesser les brigues & les cabales que lorsque le Gouvernement aura revêtu la Couronne d'un pouvoir moins limité. Mais les Auteurs de ces Ecrits, déjà condamnables, auroient dû au moins choisir un autre tems que celui où l'on va procéder à un nouveau Parlement, s'ils avoient pensé d'être écoutés avec quelque succès.

Touchant ce qui peut être relatif aux Cours étrangères, les démêlés de l'Angleterre avec le Portugal au sujet du Commerce, & qui durent depuis un tems assez long, sont toujours à peu près sur le même pied, quoiqu'il n'y ait aucune apparence de dissention entre les deux Cours. Il est dit sur ces différends qu'on est enfin parvenu à en découvrir la cause, & qu'on les terminera bientôt. Mr. de Mello, Ministre de Portugal, a encore eu là-dessus de longues conférences avec ceux du Roi. D'un autre côté, Mr. Durand, Ministre de France, a présenté au Comte de Shelburne, Secrétaire d'Etat, un Mémoire contenant des plaintes amères au sujet de la saisie de plusieurs Bâtimens François qui faisoient la pêche de la Moruë sur le grand banc de *Terre-Neuve*, & qui ont été enlevés par l'Escadre de l'Amiral Palliser. Les propriétaires de ces Bâtimens alléguent que s'ils ont été au-delà des limites réglées par le dernier Traité de Paix,